Préparation du Conseil européen (16-17 décembre 2010)

2010/2653(RSP) - 14/12/2010

Le Conseil a examiné le projet de conclusions pour la réunion du Conseil européen qui se tiendra les 16 et 17 décembre 2010.

Faisant suite aux conclusions de sa réunion d'octobre, le Conseil européen :

- décidera des grandes lignes d'un **mécanisme permanent de gestion de crise** devant être établi par les États membres pour préserver la stabilité financière de la zone euro dans son ensemble, ainsi que d'une modification limitée du traité nécessaire aux fins de la création de ce mécanisme;
- fera le point des progrès accomplis au sein du Conseil en ce qui concerne les propositions législatives de la Commission, notamment pour ce qui est de la manière dont l'incidence de la **réforme des retraites** est prise en considération dans la mise en œuvre du pacte de stabilité et de croissance.

Il examinera aussi la manière dont les **dépenses au niveau européen** peuvent tenir compte des efforts d'assainissement déployés par les États membres, tout en respectant le rôle des différentes institutions et la nécessité d'atteindre les objectifs poursuivis par l'Europe.

S’agissant des **relations extérieures**, le Conseil européen examinera les travaux concernant l'évaluation des relations de l'UE avec ses partenaires stratégiques, dans le prolongement des conclusions de sa réunion de septembre.